

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00365 Numéro SIREN : 377 714 654 Nom ou dénomination : SOCIETE OUEST-FRANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2018 sous le numéro de dépôt 11106

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SA SOCIETE OUEST-FRANCE** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**

Adresse de l'entreprise **10 rue du Breil 35051 RENNES CEDEX 9** Durée de l'exercice précédent* **12**

Número SIRET* **3 7 7 7 1 4 6 5 4 0 0 0 1 1** Néant ☐ *

Exercice clos le **31/12/2017** N-1 **31/12/2016**

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	62 551 435	50 490 787	12 060 647	5 925 729
		Fonds commercial (1)	AH	AI	21 962 658		21 962 658	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	1 152 437		1 152 437	2 167 099
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	4 024 906	56 081	3 968 824	3 982 683
		Constructions	AP	AQ	64 309 513	35 642 088	28 667 425	28 582 655
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	118 105 160	89 007 969	29 097 190	32 089 153
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	32 693 402	27 855 729	4 837 672	4 790 826
		Immobilisations en cours	AV	AW	2 495 416		2 495 416	688 720
		Avances et acomptes	AX	AY				47 754
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	57 630 168	703 811	56 926 356	56 963 426
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	65 000	65 000		
		Autres titres immobilisés	BD	BE	500 000		500 000	500 000
		Prêts	BF	BG	6 105 597		6 105 597	5 875 631
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	30 678		30 678	28 960
TOTAL (II)		BJ	BK	371 626 374	203 821 468	167 804 905	163 605 298	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	3 834 689	676 625	3 158 063	3 172 991
		En cours de production de biens	BN	BO	6 908		6 908	
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	45 476		45 476	71 792
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	25 676 099	2 132 539	23 543 560	23 115 401
		Autres créances (3)	BZ	CA	35 958 364	6 883 258	29 075 106	44 488 508
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	22 409 118		22 409 118	33 065 791
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	15 097 130		15 097 130	10 618 430
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	495 163		495 163	400 934
TOTAL (III)		CJ	CK	103 522 951	9 692 423	93 830 528	114 933 851	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	475 149 326	213 513 892	261 635 433	278 539 149	
Renvois : (1) Dont droit au bail : 10 000		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP			29 173 780	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Rennes, le 15 Jan 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA SOCIETE OUEST-FRANCE</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000 ...)			DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	30 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	60 571 674	60 571 674
	Report à nouveau			DH	5 232 147	2 139 690
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	4 660 313	3 842 456
	Subventions d'investissement			DJ	5 579 597	5 658 611
	Provisions réglementées *			DK	67 714 574	71 270 260
	TOTAL (I)			DL	144 088 308	143 812 694
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	2 103 762	2 236 525
	Provisions pour charges			DQ	14 047 390	14 765 266
	TOTAL (III)			DR	16 151 152	17 001 791
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	18 012 263	33 272 953
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	779 673	1 101 699
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	14 588 473	12 993 460
	Dettes fiscales et sociales			DY	42 819 186	44 401 691
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	3 018 951	2 626 652
	Autres dettes			EA	5 785 661	7 341 138
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	16 391 763	15 987 066
TOTAL (IV)			EC	101 395 973	117 724 663	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	261 635 433	278 539 149	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	88 776 732	98 314 340
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		8 603 193	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	6 240	FB		FC	6 240		
	Production vendue { biens * services *	FD	215 754 254	FE		FF	215 754 254	213 821 313	
		FG	77 326 267	FH		FI	77 326 267	81 765 893	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	293 086 763	FK		FL	293 086 763	295 587 207	
	Production stockée*					FM	6 908	(91 935)	
	Production immobilisée*					FN	97 809	172 412	
	Subventions d'exploitation					FO	3 501 607	3 861 539	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 494 431	756 855	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 999 405	4 093 997	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	303 186 925	304 380 076
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	20 869 424	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(11 956)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	145 772 829	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	3 809 875	
	Salaires et traitements*						FY	76 239 085	
	Charges sociales (10)						FZ	37 844 964	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*						GA	15 570 782
								GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	1 748 061
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	240 000	
	Autres charges (12)						GE	751 344	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	302 834 410	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	352 514		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 092 365	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 325 730	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	25 000	
	Différences positives de change						GN	2 052	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2 445 147		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	1 739 746	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	656 955	
	Différences négatives de change						GS	5 269	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	2 401 971	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	43 176		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	395 691		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SA SOCIETE OUEST-FRANCE</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	11 447	556 781	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 586 901	1 398 743	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	9 382 779	11 577 081	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	10 981 128	13 532 605	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	414 725	475 289	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	71 472	99 436	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	5 744 178	9 318 133	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	6 230 376	9 892 860	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	4 750 751	3 639 745	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		91 624	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	486 129	356 002	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	316 613 201	320 250 885	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	311 952 888	316 408 428	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	4 660 313	3 842 456	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	1 810 790	1 839 367
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ	763 056	693 407
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	1 831 834	1 965 757
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	34 323	53 917
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	714 643	690 567
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	749 436	488 756
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Sur opérations de gestion						
	. Coût départs volontaires				23 046		
. Coût départs / salariés				199 739			
. Incident Client Advantage				124 671			
. Indemnité Dépot litige				37 000			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation

1 / 1

31/12/2017

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SA SOCIETE OUEST-FRANCE**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE													Néant ☐ *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice			Augmentations								
							1			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	75 774 355	KE		KF	12 045 775					
CORPORELLES	Terrains							KG	4 024 906	KH		KI						
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	19 934 665	KK		KL	636 689						
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	5 406 975	KN		KO							
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	35 881 503	KQ		KR	2 452 588						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	117 984 877	KT		KU	3 290 355						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	9 316 591	KW		KX	43 695						
		Matériel de transport*					KY	7 306 651	KZ		LA	699 388						
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	15 817 350	LC		LD	808 190						
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG							
	Immobilisations corporelles en cours							LH	688 720	LI		LJ	2 420 102					
	Avances et acomptes							LK	47 754	LL		LM						
	TOTAL III							LN	216 409 995	LO		LP	10 351 010					
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M		8T					
		Autres participations							8U	57 757 238	8V		8W	3 152				
		Autres titres immobilisés							1P	500 000	1R		1S					
		Prêts et autres immobilisations financières							1T	5 904 591	1U		1V	354 240				
		TOTAL IV							1Q	64 161 829	1R		1S	357 392				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)													ØG	356 346 181	ØH		ØJ	22 754 178
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3			4						
					1		2											
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO	2 153 599	LV		LW	85 666 530	IX						
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	4 024 906	LZ						
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	20 571 355	MC								
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	5 406 975	MF								
		Inst. gales, agencs et am. des constructions		IS		MG	2 910	MH	38 331 182	MI								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	3 170 071	MK	118 105 160	ML								
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers		IU		MM	4 310	MN	9 355 975	MO								
		Matériel de transport		IV		MP	1 277 794	MQ	6 728 245	MR								
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	16 359	MT	16 609 181	MU								
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX								
	Immobilisations corporelles en cours			MY	613 407	MZ		NA	2 495 416	NB								
	Avances et acomptes			NC	47 754	ND		NE		NF								
	TOTAL III			IY	661 161	NG	4 471 446	NH	221 628 398	NI								
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW								
	Autres participations			IØ		ØX	65 221	ØY	57 695 168	ØZ								
	Autres titres immobilisés			1I		2B		2C	500 000	2D								
	Prêts et autres immobilisations financières			12		2E	122 555	2F	6 136 276	2G								
	TOTAL IV			13		NJ	187 777	NK	64 331 445	2H								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14	2 814 761	ØK	4 659 223	ØL	371 626 374	ØM							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA SOCIETE OUEST-FRANCE</u>										Néant ☐ *					
CADRE A															
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	45 718 867	PF	4 771 919	PG		PH	50 490 787					
Terrains			PI	42 222	PJ	13 859	PK		PL	56 081					
Constructions	Sur sol propre		PM	7 907 487	PN	810 498	PO		PQ	8 717 985					
	Sur sol d'autrui		PR	2 305 613	PS	353 105	PT		PU	2 658 719					
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	22 427 388	PW	1 840 904	PX	2 910	PY	24 265 383					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	85 895 723	QA	6 282 310	QB	3 170 064	QC	89 007 969					
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	8 265 218	QE	268 130	QF	4 310	QG	8 529 037					
	Matériel de transport		QH	5 318 985	QI	707 231	QJ	1 271 550	QK	4 754 666					
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	14 065 562	QM	522 822	QN	16 359	QO	14 572 025					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	146 228 202	QV	10 798 862	QW	4 465 196	QX	152 561 868					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	191 947 070	ØP	15 570 782	ØQ	4 465 196	ØR	203 052 656					
CADRE B															
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9	56 918	Q1	(56 918)
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2	534 798	R3		R4		R5	561 011	R6	(26 213)
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	287 565	S4	(287 565)
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7	2 207 329	S8		S9		T1	922 481	T2	1 284 848
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4	585 744	T5		T6		T7	107 269	T8	4 028 812	T9	(3 550 338)
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	119 883	U7	(119 883)
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3	2 547	V4	96 154	V5	(98 702)
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	43 306	V8		V9		W1	3 724	W2	105 862	W3	(66 280)
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3	629 050	X4	2 742 128	X5		X6	113 541	X7	6 121 772	X8	(2 864 135)
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ	629 050	NR	2 742 128	NS		NT	113 541	NU	6 178 691	NV	(2 921 054)
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	3 371 178	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	6 292 232	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(2 921 054)				
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations							SP		SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA SOCIETE OUEST-FRANCE</u>								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	232 503	TG		TH	232 503	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	46 117 727	TM	3 371 178	TN	6 292 232	TO	43 196 673	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	24 920 029	TP	2 340 000	TQ	2 742 128	TR	24 517 901	
	TOTAL I	3Z	71 270 260	TS	5 711 178	TT	9 266 864	TU	67 714 574	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	2 236 525	4B	83 000	4C	215 762	4D	2 103 762	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	12 246 689	4Y		4Z	254 469	5A	11 992 220	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	2 518 577	5W	190 000	5X	653 407	5Y	2 055 170	
	TOTAL II	5Z	17 001 791	TV	273 000	TW	1 123 638	TX	16 151 152	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U	728 811	9V		9W	25 000	9X	703 811
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	65 000	Ø7		Ø8		Ø9	65 000
	Sur stocks et en cours	6N	649 741	6P	676 626	6R	649 742	6S	676 625	
	Sur comptes clients	6T	1 148 633	6U	1 071 435	6V	87 529	6W	2 132 539	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	5 143 512	6Y	1 739 746	6Z		7A	6 883 258	
	TOTAL III	7B	7 735 699	TY	3 487 807	TZ	762 271	UA	10 461 235	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	96 007 752	UB	9 471 985	UC	11 152 775	UD	94 326 962
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	1 988 061	UF	1 744 995				
		- financières	UG	1 739 746	UH	25 000				
		- exceptionnelles	UJ	5 744 178	UK	9 382 779				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	65 000	UM		UN	65 000		
	Prêts (1) (2)			UP	6 105 597	UR	578 426	US	5 527 171		
	Autres immobilisations financières			UT	30 678	UV	30 678	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	900 428		900 428				
	Autres créances clients			UX	24 775 671		24 775 671				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (UO))			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	174 895		147 117		27 778		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	89 040		89 040				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4 365 943		4 365 943				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	1 345 462		1 345 462				
	Groupe et associés (2)			VC	29 809 435		663 433		29 146 002		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	173 588		173 588				
	Charges constatées d'avance			VS	495 163		495 163				
	TOTAUX			VT	68 330 904	VU	33 564 953	VV	34 765 951		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD	352 368						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	122 401						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	17 232 590		5 295 987		11 549 442		387 161	
	à plus d'1 an à l'origine		VH	779 673		97 035		682 638			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	779 673		779 673						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	14 588 473		14 588 473						
Personnel et comptes rattachés		8C	18 827 932		18 827 932						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 582 018		19 582 018						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	3 718 541		3 718 541					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	690 693		690 693					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	3 018 951		3 018 951						
Groupe et associés (2)		VI	1 551 581		1 551 581						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 234 080		4 234 080						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	16 391 763		16 391 763						
TOTAUX		VY	101 395 973	VZ	88 776 732		12 232 080		387 161		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	650 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	7 284 315	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122017			
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA		4 660 313	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				moins part déductible*		à réintégrer :		WB				
			de son conjoint								WC				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE		182 857		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		115 038				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		505 983		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW		507 466		
	Amendes et pénalités		WJ		1 483		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7		(1 167 831)
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme										I8				
											ZN				
											WN				
											WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU				Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ		186 568		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		8 875				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3			
										TOTAL I		WR		4 369 373	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU		799 678	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme										WV				
											WH		98 961		
											WP				
											WW				
											XB				
											I6				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %												WZ			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												XA		1 049 967	
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A		42 398			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY		
	Majoration d'amortissement*												XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5			XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6			Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV			Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF			Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC					
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)												PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		640 949		Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI		XG		640 949	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH		2 589 555	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		1 779 818		XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL				XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XO			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN		1 779 818		XO			

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

SA SOCIETE OUEST-FRANCE
377714654 ISI

N° 2058-A

1 / 1

31/12/2017

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

[illegible]

Désignation

N° 2058-A
1 / 1

31/12/2017

Exercice N

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	9 650 234
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *				ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *					
Provision IDR				8X	8Y 254 469
				8Z	9A
				9B	9C
Provisions pour dépréciation *					
				9D	9E
				9F	9G
				9H	9J
Charges à payer					
Contribution sociale de solidarité				9K	9L 435 260
Forfait social				9M	9N 18 325
Participation				9P	9R 91 624
				9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :				YN	YO 799 678
				↓ ligne WI ↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS

(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	2 139 690	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZB		ZD		ZE	750 000	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	3 842 456			ZF						
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZG	5 232 147					
	TOTAL I	ØF	5 982 147			ZH	5 982 147					
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)				YQ		Exercice N :		Exercice N - 1 :			
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR	46 000			755 000			
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	37 569 647			37 131 862			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois J8)				XQ	1 444 944			1 374 526			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	609 244			741 866			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	20 918 508			22 041 621			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)				ST	85 230 484			87 017 650			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	145 772 829			148 307 528			
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)				9Z	3 809 875			3 794 689			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	3 809 875			3 794 689			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	21 484 369			24 792 229			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	28 664 729			26 876 865			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *				ØB	76 448 524						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%			
	- Numéro du centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG							
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies				RH				13 694 918			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	1 779 818	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	98 961			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale				JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe				JJ	4 3 8 8 6 5 5 9 4 0 0 0 1 6

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	65 222			65 222
	2	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 471 446	4 465 196		6 250
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente			Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦					⑩			
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1	139 183	73 961				73 961	
	2	87 302	81 051	81 051				
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+	97 630				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					25 000	
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨			178 682			98 961	
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^① ou 12,8 % ^② .

^① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

^② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ^① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ^① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ^①	Moins-values à 12,8 % ^②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ^③	Solde des moins-values à 12,8 % ^④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ^①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ^⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ②+③+④-⑤-⑥ ^⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ^②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ^③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ^④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ^⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SA SOCIETE OUEST-FRANCE</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4	5	6	7	8	9
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012017 et clos le : 31122017		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe : 438865594 ASS ASS . PRINC . DEMO . HUMANISTE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	293 086 763
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	3 536 708
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	749 436
TOTAL 1		OX	297 372 908
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	462 696
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	3 501 607
Variation positive des stocks		OD	135 677
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	4 099 982
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		ON	43 808 532
Variation négative des stocks		OQ	116 812
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	120 625 719
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	751 344
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	165 302 409
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG	136 170 480
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	136 170 480
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	
Effectifs au sens de la CVAE		EY	
Période de référence	GY	/	/
Date de cessation	HR	/	/
VI Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122017

N° SIRET 3 7 7 7 1 4 6 5 4 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA SOCIETE OUEST-FRANCE

ADRESSE (voie) 10 rue du Breil

CODE POSTAL 35051

VILLE RENNES CEDEX 9

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 149 978

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 12

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 22

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SC Dénomination SIPA

N° SIREN (si société établie en France) 429870603 % de détention 99.99 Nb de parts ou actions 149 978

Adresse : N° 10 Voie r. du Breil

Code Postal 35000 Commune RENNES Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III du C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122017

N° SIRET 3 7 7 7 1 4 6 5 4 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA SOCIETE OUEST-FRANCE

ADRESSE (voie) 10 rue du Breil

CODE POSTAL 35051

VILLE RENNES CEDEX 9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

14

Forme juridique EURL Dénomination STE IMPRESSION GRAND LIEU

N° SIREN (si société établie en France) 381844109

% de détention 100.00

Adresse : N° Voie rue de la Guillauderie

Code Postal 44118 Commune LA CHEVROLIERE

Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination ADDITI

N° SIREN (si société établie en France) 751598061

% de détention 68.53

Adresse : N° 0010 Voie rue du Breil

Code Postal 35000 Commune RENNES

Pays FRA

Forme juridique SA Dénomination INFOMER

N° SIREN (si société établie en France) 353867203

% de détention 99.82

Adresse : N° 0013 Voie rue du Breil

Code Postal 35051 Commune RENNES CEDEX 9

Pays FRA

Forme juridique SC Dénomination STE PARTIC GRAND OUEST

N° SIREN (si société établie en France) 323913236

% de détention 43.87

Adresse : N° 0089 Voie rue du Faubourg St Honoré

Code Postal 75008 Commune PARIS

Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination OUEST PLUS SERVICES

N° SIREN (si société établie en France) 501663017

% de détention 100.00

Adresse : N° 0010 Voie rue du Breil

Code Postal 35000 Commune RENNES

Pays FRA

Forme juridique SEM Dénomination RENNES CITE MEDIA

N° SIREN (si société établie en France) 333734838

% de détention 12.15

Adresse : N° 0019 Voie rue de la Quintaine

Code Postal 35000 Commune RENNES

Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination FRANCE MEDIA REGIONS

N° SIREN (si société établie en France) 538842469

% de détention 100.00

Adresse : N° 0010 Voie rue du Breil

Code Postal 35000 Commune RENNES

Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination 366

N° SIREN (si société établie en France) 803554187

% de détention 15.75

Adresse : N° 0101 Voie BD MURAT

Code Postal 75016 Commune PARIS

Pays FRA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122017

N° SIRET 3 7 7 7 1 4 6 5 4 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA SOCIETE OUEST-FRANCE

ADRESSE (voie) 10 rue du Breil

CODE POSTAL 35051

VILLE RENNES CEDEX 9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

14

Forme juridique SA Dénomination EDILARGE

N° SIREN (si société établie en France) 324417096

% de détention 99.73

Adresse : N° 0013 Voie rue du Breil

Code Postal 35000 Commune RENNES

Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

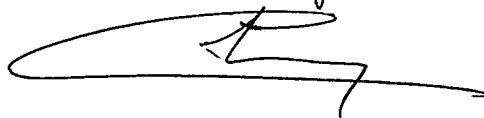
Société OUEST-FRANCE
10, rue du Breil
Z.I. Sud Est
35051 RENNES CEDEX 9

ANNEXE

EXERCICE du 1er Janvier au 31 Décembre 2017

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Rennes, le 15 juin 2018



Entreprise :	OUEST-FRANCE
Forme Juridique :	S.A.
Total du Bilan :	261 635 433 €
Effectif Moyen :	1 443 (EQTC)
Chiffre d'Affaires hors Taxes :	293 086 763 €

SOMMAIRE

I -	FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	3
II -	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	3
2.1	Principes généraux	3
2.2	Particularités de l'exercice	3
2.3	Immobilisations corporelles produites : intérêts emprunts	3
2.4	Amortissements pour dépréciation des Immobilisations corporelles	3
2.5	Mode d'évaluation des titres de participation	4
2.6	Stocks de produits achetés	4
2.7	Créances	4
2.8	Provisions réglementées	4
2.8.1	Provision 39 bis	
2.8.2	Amortissements dérogatoires	
2.8.3	Provision pour hausse des prix	
2.9	Provisions pour risques et charges	5
2.9.1	Indemnités de départ à la retraite	
2.9.2	Autres provisions	
2.10	Dettes d'exploitation	5
2.10.1	Dettes sociales	
2.10.2	Invendus à rentrer	
2.10.3	Abonnements à servir	
2.11	Régies publicitaires	5
2.12	Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	5
III -	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	6
3.1	Fonds commercial	6
3.2	Crédit bail	6
3.3	Liste des filiales et participations	7
3.4	Eléments relatifs aux parties liées	7
3.5	Stocks	7
3.6	Composition du capital social	7
3.7	Variation des capitaux propres	8
3.8	Détail des provisions réglementées	8
3.9	Charges à payer et produits constatés d'avance	8
IV -	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	9
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires	9
4.2	Ventilation de l'effectif moyen	9
4.3	Résultat exceptionnel	9
4.4	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	10
4.5	Intégration fiscale	10
4.6	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	11
4.7	Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	11
V -	AUTRES INFORMATIONS	12
5.1	Engagements financiers	12
VI -	TABLEAUX DIVERS	13
6.1	Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé (DGI N° 2054)	14
6.2	Amortissements pratiqués par catégorie (DGI N° 2055)	15
6.3	Provisions pratiquées par catégorie (DGI N° 2056)	16
6.4	Echéances créances et dettes à la clôture (DGI N° 2057)	17

I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- Depuis le 1^{er} février 2017, une augmentation du prix facial du quotidien et du Dimanche Ouest-France de 5 centimes et de 10 centimes le vendredi.
- 5 journées de grève partielle ou totale
- Une nouvelle charge désormais récurrente a été comptabilisée en 2017, il s'agit des coûts de recyclage facturés par Citéo pour un montant de 647 K€ dont 186 K€ pour le fonctionnement de Citéo et 461 K€ pour le prix de revient de la mise à disposition d'espace publicité (valorisé à prix tarif après abattement de 50% à 1 600 K€). Nous avons à mettre à disposition de Citéo 24.5 pages de publicité pour nous acquitter en nature d'une partie d'une contribution qui au total dépasse les 2,2 millions d'euros.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 – Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence et conformément aux prescriptions permettant d'obtenir une image fidèle.

Il a également été tenu compte de certaines particularités contenues dans le plan comptable professionnel de la Presse.

2.2 - Particularités de l'exercice 2017

Néant.

2.3 - Immobilisations corporelles produites par l'entreprise pour elle-même : intérêts des emprunts

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

2.4 - Amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles

Le mode d'amortissement pour dépréciation choisi pour les différents postes d'immobilisations est précisé dans le Tableau 2055 au chapitre 4 de la présente annexe.

Les durées moyennes d'amortissements sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
Installations complexes (dont rotatives)	7 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
Matériel informatique de fabrication	3 à 4 ans
Matériel informatique de gestion	3 à 4 ans
Matériel de transport	3 à 7 ans

Les subventions obtenues dans le cadre du Fonds de Modernisation de la Presse sont comptabilisées au même rythme que les amortissements des biens correspondants.

2.5 Mode d'évaluation des titres de participation

Une provision pour dépréciation des titres de participation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable des titres. Cette valeur d'utilité est déterminée par une approche multicritères en fonction des titres.

2.6 - Stocks de produits achetés

Les stocks sont évalués selon les méthodes suivantes :

	Premier entré sur Premier sorti (méthode FIFO)	Coût unitaire moyen pondéré
Matières premières	X	////////////////////
Autres approvisionnements	X	////////////////////
Marchandises	X	////////////////////

Les pièces détachées inférieures à 500 € sont dépréciées en fonction de leur ancienneté, les pièces supérieures à 500 € étant immobilisées.

2.7 - Créances

Pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité des créances commerciales, une provision est comptabilisée en fonction des risques potentiels sur la base des montants hors-taxes.

2.8 - Provisions réglementées

2.8.1 - Provision des entreprises de Presse (article 39 bis du CGI)

Les entreprises de Presse sont autorisées à constituer, en franchise d'impôt, une provision spéciale représentant, au maximum, 60% du résultat fiscal. Limitée à l'activité Presse de la société, cette provision doit être utilisée, dans les 5 ans, pour financer à hauteur de 90% maximum des achats d'immobilisations nécessaires à l'exploitation des journaux.

2.8.2 - Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires sont constitués :

- des amortissements issus de l'utilisation de la provision 39 bis,
- des amortissements dégressifs,

qui sont repris en fonction de la gestion des amortissements économiquement justifiés.

A compter de 2005, de nouveaux amortissements dérogatoires ont été comptabilisés pour tenir compte des corrections fiscales de sortie de crédit bail immobilier.

2.8.3 – Provision pour hausse des prix

Suite à une augmentation importante du prix du papier journal, une provision pour hausse des prix a été constituée au titre de l'exercice 2011 et a été reprise sur l'exercice.

2.9 - Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables.

2.9.1 - Indemnités de départ à la retraite

Elles sont valorisées en tenant compte en 2017 :

- d'un taux d'actualisation de 1.40 % ;
- d'un taux d'inflation de 1.6 % ;
- d'un taux d'augmentation des salaires et de rotation de personnel ;
- d'un taux de mortalité correspondant aux tables Insee 2008-2010 distinguant hommes/femmes ;
- d'un prorata portant sur le rapport entre l'ancienneté acquise à la date de clôture et sa durée de vie professionnelle totale prévisible dans l'entreprise (âge moyen de départ retenu : 62 ans).

Cette provision pour indemnités de départ à la retraite est minorée des montants externalisés et des allocations de départ constatées par ailleurs en dettes d'exploitation.

2.9.2 - Autres provisions

Il est également constaté des provisions pour risques liées à l'exploitation, dès lors que ces risques sont nettement précisés quant à leur objet mais dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise et se traduisent par une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

2.10 - Dettes d'exploitation

2.10.1 - Dettes sociales

Elles comprennent notamment des charges à payer pour allocations de départ acquises par l'ensemble des salariés en vertu des engagements pris par l'entreprise.

2.10.2 - Invendus à rentrer

La provision pour invendus à rentrer est estimée en fonction des retours constatés au début de l'exercice suivant.

2.10.3 - Abonnements à servir

C'est le constat, abonné par abonné, du nombre de journaux payés d'avance restant à servir à la date de clôture et valorisé au tarif applicable à chaque abonné.

2.11 - Régies publicitaires

La société Ouest-France confie la gestion de sa publicité à des régisseurs extérieurs rémunérés par un taux de commissions convenu ou via un système de pilotage à la marge.

Le chiffre d'affaires publicité est comptabilisé net des commissions correspondantes.

2.12 – Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

La société a opté pour l'inscription du CICE en réduction des charges de personnel pour un montant de 1 653 960 € en 2017. Le CICE a permis le financement de l'amélioration de la compétitivité de notre entreprise, en nous permettant de poursuivre nos efforts en matière d'investissement et de prospection de nouveaux marchés.

III - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 - Fonds commercial

Le Fonds de Commerce a été valorisé pour 21 952 658 € le 01 Mai 1997, date de son rachat à SOFIOUEST dans le cadre de la levée d'option du Crédit bail.

Dans les comptes consolidés du Groupe Ouest-France, il a été amorti, ce qui réduit sa valeur actuelle à 14 268 000 €.

Il ne fait plus l'objet d'un amortissement car sa valeur d'usage est considéré comme illimitée.

Un test de dépréciation a été effectué sur la base des cash-flows actualisés pour la période 2017-2021.

Avec un taux d'actualisation de 7% et un taux de croissance infini de 0.8%, sa valeur au 31/12/2017 est estimé à 112 098 K€ ce qui justifie l'absence de dépréciation.

3.2 - Crédit bail

Informations en milliers d'euros

Postes du bilan	Coût d'entrée	Dotation aux amortissements				Valeur nette
		Mode	Durée	Dotation exercice	Dotation cumulée	
Terrains	1 285					1 285
Constructions	6 140	Linéaire	20 ans	307	4 585	1 555
Constructions (frais actes)	434	Linéaire	5ans	0	434	0
Totaux	7 859			307	5 019	2 840

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Valeur résiduelle
	Exercice	Cumul	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total	
Terrains	115	1 790	8	0	0	8	0
Constructions	554	8 553	36	0	0	36	0
Constructions (frais actes)	39	604	2	0	0	2	0
Totaux	708	10 947	46	0	0	46	0

3.3 - Liste des filiales et participations

FILIALES ET PARTICIPATIONS	% de particip	Valeur Nette des Titres	Dividendes encaissés en 2017	Capitaux Propres 2017	Résultat 2017	Chiffre d'affaires 2017
S.I.G.L	100,00	762 245 €	250 000 €	1 669 602 €	70 599 €	10 292 749 €
OPS	100,00	37 000 €	55 500 €	151 885 €	95 295 €	2 214 873 €
FMR	100,00	0 €		-413 768 €	-24 804 €	3 268 €
INFOMER	99,82	0 €		-5 438 694 €	-408 368 €	6 672 332 €
EDILARGE	99,73	302 800 €		1 124 061 €	-77 379 €	4 991 380 €
ADDITI	68,53	55 737 000 €		81 986 254 €	362 502 €	1 108 703 €
SPGO	43,87	20 069 €	0 €	593 144 €	94 254 €	0 €
366 SAS	15,75	38 953 €	78 €	-924 634 €	-197 854 €	74 023 287 €
TV RENNES	12,15	0 €		454 158 €	47 609 €	1 099 917 €

Mouvements de l'exercice :

Cession de 7 499 actions Seno	- 62 495 €
Acquisition de 358 actions 366 SAS	3 153 €
	- 59 342 €

Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe : SIPA, 10, rue du Breil 35051 Rennes cedex 9.

3.4 - Eléments relatifs aux parties liées

Liste des transactions significatives effectuées par la société avec des parties liées lorsque ces transactions n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché : Néant

3.5 – Stocks

	Brut	Provision	Net
Papier journal	2 188 945 €		2 188 945 €
Pièces de rechange	1 270 553 €	676 626 €	593 927 €
Divers	375 192 €		375 192 €
Total	3 834 689 €	676 626 €	3 158 064 €

3.6 – Composition du capital social

Actions composant le capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale
- au début de l'exercice	150 000	2,00 €
- à la fin de l'exercice	150 000	2,00 €

3.7 – Variation des capitaux propres

	A nouveau	Affectation N-1	Augmentation	Diminution	Solde fin 12/2017
Capital	300 000 €				300 000 €
Réserves	60 601 674 €				60 601 674 €
Report à nouveau	2 139 691 €	3 092 457 €			5 232 148 €
Résultat	3 842 457 €	-3 842 457 €	4 660 314 €		4 660 314 €
Subvent. d'invest.	5 658 612 €		1 281 401 €	1 360 416 €	5 579 597 €
Provisions réglem.	71 270 261 €		5 711 178 €	9 266 864 €	67 714 574 €
	143 812 695 €	-750 000 €	11 652 893 €	10 627 280 €	144 088 308 €

Distribution de dividendes effectués sur 2017 au titre de l'exercice 2016 : 750 000 €

3.8 – Détail des provisions réglementées

Provision spéciale des entreprises de presse (art 39 bis) :

Exercice de constitution	Montant
2013	2 667 901 €
2014	5 970 000 €
2015	10 930 000 €
2016	2 610 000 €
2017	2 340 000 €
	24 517 901 €

3.9 – Charges à payer et produits constatés d'avance

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières	107 956 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 404 449 €
Dettes fiscales et sociales	31 194 047 €
Autres dettes	9 225 €
Total	34 715 677 €

Produits constatés d'avance	Montant
Abonnements à servir	16 350 353 €
Autres produits constatés d'avance	41 411 €
Total	16 391 764 €

IV - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 - Ventilation du chiffre d'affaires

Nature	Montant
Vente de journaux	213 306 336 €
Publicité	63 260 659 €
Divers	16 513 528 €
Vente marchandises	6 240 €
Total	293 086 763 €

4.2 - Ventilation de l'effectif moyen (EQTC)

	Personnel Salarié
Journalistes	652
Cadres	355
Employés	221
Ouvriers	215
Total	1 443

4.3 - Résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Dotation et reprise provisions 39 bis	2 340 000 €	2 742 128 €
Dotation et reprise amortissements dérogatoires :		
* 39 bis	2 742 128 €	6 178 691 €
* dégressif	629 050 €	113 541 €
Départs PMS	23 046 €	
Subventions Fonds de Modernisation		1 360 416 €
Cessions d'immobilisations	71 473 €	226 486 €
Divers	424 680 €	359 867 €
Totaux	6 230 378 €	10 981 129 €

A compter de l'exercice 2015, la subvention d'aide au portage est comptabilisée en exploitation à concurrence des frais de prospection constatés sur l'exercice, le solde étant imputé au résultat exceptionnel. Sur l'exercice 2017 les frais de prospection sont supérieurs à la subvention d'aide au portage ; la totalité de la subvention est donc en exploitation.

4.4 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	395 691 €	-823 730 €
Résultat exceptionnel et participation	4 750 751 €	1 309 859 €
Résultat net comptable	5 146 442 €	486 130 €

Méthode employée pour la ventilation de l'impôt :

Le tableau fiscal a été subdivisé en 4 parties :

- | | | |
|--------------------------------|---|------------------|
| 1 - Résultat d'exploitation | } | Résultat courant |
| 2 - Résultat financier | | |
| 3 - Résultat exceptionnel | | |
| 4 - Participation des salariés | | |

Après réintégrations ou déductions fiscales, l'impôt a été calculé pour chaque résultat intermédiaire.

4.5 - Intégration fiscale

Le régime de l'intégration fiscale s'applique à notre société depuis l'exercice clos le 31 décembre 2001.

La société "tête de groupe" est l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, 38 rue du Pré-Botté 35000 Rennes.

A compter du 1^{er} janvier 2014, la nouvelle convention d'intégration fiscale stipule que les sociétés bénéficiaires supportent l'impôt de droit commun.

Les sociétés déficitaires, hors Sipa, sont créditées de l'économie d'impôt.

Sur l'exercice 2017, en bénéfice fiscal, l'impôt comptabilisé s'élève à 486 129 €, dont :

- impôt sur les bénéfices propres : 593 273 €
- crédits d'impôts : (107 144 €)

Dans Ouest-France, il n'existe aucun déficit reportable, ni amortissements réputés différés antérieurs à la période d'intégration fiscale.

4.6 - Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	4 660 313 €	
Impôts sur les bénéfices	486 129 €	
Résultat avant impôts		5 146 442 €
Provision article 39 bis (reprise)	-402 128 €	
Amortissements dérogatoires (complément)	-3 153 558 €	
Provision pour hausse des prix		
Variation nette des provisions réglementées		-3 555 686 €
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)		1 590 756 €

4.7 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Base	Taux	Montant
Provisions réglementées 24 517 901 €			
Accroissements de la dette future d'impôts	24 517 901 €	33,33%	8 172 634 €
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation et autres régularisations			
Provision IDR 11 992 220 €			
Contribution sociale de solidarité 505 983 €			
Allègements de la dette future d'impôts	12 498 203 €	33,33%	4 166 068 €
Amortissements réputés différés			
Déficits reportables			
Moins value à long terme			

V – AUTRES INFORMATIONS

5.1 - Engagements financiers

Engagement donnés
- Avals - Cautions : Garantie au profit du LCL pour les découverts autorisés : - Dans Infomer à hauteur de 500 000€ - Dans Chasse Marée à hauteur de 200 000€ - Cautions : Garantie au profit du Credit Agricole pour les découverts autorisés : - Dans Edilarge à hauteur de 500 000€ - Cautions : Garantie au profit de ARKEA dans le cadre d'une garantie octroyée au fournisseur IGN : - Dans Cap Diffusion à hauteur de 1 000 000€ - Hypothèques - Autres

Engagement reçus	
- Avals - Cautions - Abandon de créance avec clause de meilleure fortune : - Créance / Télévision Bretagne Ouest à échéance du 31/12/18	32 500 €

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
INCORP.						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	75 774 355	KE	12 045 775	
	Terrains			KG	4 024 906	KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	19 934 665	KK	636 689	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	5 406 975	KN		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	35 881 503	KQ	2 452 588	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	117 984 877	KT	3 290 355	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	9 316 591	KW	43 695	
		Matériel de transport *		KY	7 306 651	KZ	699 388	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	15 817 350	LC	808 190	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours			LH	688 720	LI	2 420 102	
	Avances et acomptes			LK	47 754	LL		
	TOTAL III			LN	216 409 995	LO	10 351 010	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		
	Autres participations			8U	57 757 238	8V	3 152	
	Autres titres immobilisés			IP	500 000	IR		
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	5 904 591	IU	354 240	
	TOTAL IV			LQ	64 161 829	LR	357 392	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	356 346 181	ØH	22 754 178	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
INCORP.				par virement de poste à poste		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	2 153 599	LW	85 666 530	
	Terrains			IP		LX	4 024 906	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	20 571 355	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	5 406 975	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		ME	38 331 182	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MH	118 105 160	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MJ	3 170 071	
		Matériel de transport		IV		MM	4 310	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MP	9 355 975	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MQ	6 728 245	
	Immobilisations corporelles en cours			MY	613 407	MT	16 609 181	
	Avances et acomptes			NC	47 754	MV		
	TOTAL III			IY	661 161	MW		
	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		NA	2 495 416	
FINANCIÈRES	Autres participations			IØ		NE		
	Autres titres immobilisés			II		NF		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		NG	221 628 398	
	TOTAL IV			I3		NH		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	2 814 761	ØK	371 626 374	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le ...

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCENéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	45 718 867	PF	4 771 919	PG		PH	50 490 787
Terrains		PI	42 222	PJ	13 859	PK		PL	56 081
Constructions	Sur sol propre	PM	7 907 487	PN	810 498	PO		PQ	8 717 985
	Sur sol d'autrui	PR	2 305 613	PS	353 105	PT		PU	2 658 719
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	22 427 388	PW	1 840 904	PX	2 910	PY	24 265 383
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	85 895 723	QA	6 282 310	QB	3 170 064	QC	89 007 969
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	8 265 218	QE	268 130	QF	4 310	QG	8 529 037
	Matériel de transport	QH	5 318 985	QI	707 231	QJ	1 271 550	QK	4 754 666
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	14 065 562	QM	522 822	QN	16 359	QO	14 572 025
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	146 228 202	QV	10 798 862	QW	4 465 196	QX	152 561 868
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	191 947 070	ØP	15 570 782	ØQ	4 465 196	ØR	203 052 656

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9	56 918	Q1
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2	534 798	R3		R4		R5	561 011	R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	287 565	S4
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7	2 207 329	S8		S9		T1	922 481	T2
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	585 744	T5		T6		T7	107 269	T8	4 028 812	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	119 883	U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3	2 547	V4	96 154	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	43 306	V8		V9		W1	3 724	W2	105 862	W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III		X2		X3	629 050	X4	2 742 128	X5		X6	113 541	X7	6 121 772	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ	629 050	NR	2 742 128	NS		NT	113 541	NU	6 178 691	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	3 371 178		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	6 292 232		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(2 921 054)	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à élargir

Primes de remboursement des obligations

Z9

SP

Z8

SR

- 15 -

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCENéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V 232 503	TG	TH 232 503	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 46 117 727	TM 3 371 178	TN 6 292 232	TO 43 196 673
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y 24 920 029	TP 2 340 000	TQ 2 742 128	TR 24 517 901
	TOTAL I	3Z 71 270 260	TS 5 711 178	TT 9 266 864	TU 67 714 574
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A 2 236 525	4B 83 000	4C 215 762	4D 2 103 762
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X 12 246 689	4Y	4Z 254 469	5A 11 992 220
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V 2 518 577	5W 190 000	5X 653 407	5Y 2 055 170
	TOTAL II	5Z 17 001 791	TV 273 000	TW 1 123 638	TX 16 151 152
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles 6A	6B	6C	6D
		- corporelles 6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence 6J	6K	6L	6M
		- titres de participation 9U 728 811	9V	9W 25 000	9X 703 811
		- autres immobilisa- tions financières (I) * 66 65 000	67	68	69 65 000
	Sur stocks et en cours	6N 649 741	6P 676 625	6R 649 741	6S 676 625
	Sur comptes clients	6T 1 148 633	6U 1 071 435	6V 87 529	6W 2 132 539
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X 5 143 512	6Y 1 739 746	6Z	7A 6 883 258
	TOTAL III	7B 7 735 699	TY 3 487 806	TZ 762 270	UA 10 461 235
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 96 007 752	UB 9 471 984	UC 11 152 774	UD 94 326 962
		- d'exploitation	UE 1 988 061	UF 1 744 995	
		- financières	UG 1 739 746	UH 25 000	
		- exceptionnelles	UJ 5 744 178	UK 9 382 779	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	65 000	UM		UN	65 000				
	Prêts (1) (2)	UP	6 105 597	UR	578 426	US	5 527 171				
	Autres immobilisations financières	UT	30 678	UV	30 678	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	900 428		900 428						
	Autres créances clients	UX	24 775 671		24 775 671						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (autrement constitué) UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	174 895		147 117		27 778				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	89 040		89 040						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 365 943		4 365 943					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	1 345 462		1 345 462					
	Groupe et associés (2)	VC	29 809 435		663 433		29 146 002				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	173 588		173 588						
	Charges constatées d'avance	VS	495 163		495 163						
	TOTAUX			VT	68 330 904	VU	33 564 953	VV	34 765 951		
	RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	352 368					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	122 401						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		TY									
Autres emprunts obligataires (1)		TZ									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	18 012 263		6 075 660		11 549 442		387 161		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	779 673		97 035		682 638				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	779 673		779 673						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	14 588 473		14 588 473						
Personnel et comptes rattachés		8C	18 827 932		18 827 932						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 582 018		19 582 018						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 718 541		3 718 541						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	690 693		690 693						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	3 018 951		3 018 951						
Groupe et associés (2)		VI	1 551 581		1 551 581						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 234 080		4 234 080						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	16 391 763		16 391 763						
TOTAUX			VY	102 175 646	VZ	89 556 405	12 232 080		387 161		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	850 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	7 284 315							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

TROISIEME RESOLUTION

Nous proposons d'affecter ainsi qu'il suit le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2017 dont le montant est de :	4 660 313.53 €
- augmenté du report à nouveau bénéficiaire de :	5 232 147.90 €
Soit au total	9 892 461.43 €
- à titre de dividendes	1 800 000.00 €
- le solde soit la somme de étant laissé au poste de report à nouveau créditeur	8 092 461.43 €

99,99 % de ces dividendes seront versés à Sipa.

Le dividende global revenant à chaque action est ainsi fixé à 12.00 €.

La date de mise en paiement est fixée au 30 juin 2018.

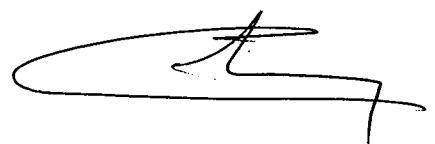
Rappel des distributions antérieures :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois précédents exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31.12.2016	750 000 €			
31.12.2015	5 010 000 €			
31.12.2014	2 505 000 €			

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Fait à Rennes,
Le 15 juin 2018





KPMG S.A.
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

Ouest France S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Rennes, le 15 juin 2018

Exercice clos le 31 décembre 2017
Ouest France S.A.
10 rue du Breil - 35051 RENNES Cedex 9
Ce rapport contient 24 pages
Référence : FN/GC/LD/SC/318

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

Ouest France S.A.

Siège social : 10 rue du Breil - 35051 RENNES Cedex 9
Capital social : €300.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée générale de la société Ouest France S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Ouest France S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Estimations comptables

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 56 926 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.5 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier la cohérence de celles retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

- Les fonds commerciaux, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 21 963 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 3.1 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Franck Noël
Associé

Saint Grégoire, le 25 mai 2018

KPMG S.A.

Gwenaél Chédaleux
Associé

Formulaire obligatoire (article 11 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SA SOCIETE OUEST-FRANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise		10 rue du Breil 35051 RENNES CEDEX 9		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET*		3 7 7 7 1 4 6 5 4 0 0 0 1 1		Néant ☐	
				Exercice N clos le. 31122017	
				N-1 31122016	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
				Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC	
		CX		CQ	
		AF	62 551 435	AG	50 490 787
		12 060 647	5 925 729		
		AH	21 962 658	AI	21 962 658
		21 962 658			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AJ		AK	
		AL	1 152 437	AM	1 152 437
		2 167 099			
		AN	4 024 906	AO	56 081
		3 968 824	3 982 683		
		AP	64 309 513	AQ	35 642 088
		28 667 425	28 582 655		
		AR	118 105 160	AS	89 007 969
		29 097 190	32 089 153		
		AT	32 693 402	AU	27 855 729
		4 837 672	4 790 826		
		AV	2 495 416	AW	2 495 416
688 720					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	AX		AY		
	47 754				
	CS		CT		
	CU	57 630 168	CV	703 811	
	56 926 356	56 963 426			
	BB	65 000	BC	65 000	
	BD	500 000	BE	500 000	
500 000					
BF	6 105 597	BG	6 105 597		
5 875 631					
BH	30 678	BI	30 678		
28 960					
TOTAL (II)		BJ	371 626 374	BK	203 821 468
167 804 905	163 605 298				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	3 834 689	BM	676 625
		3 158 063	3 172 991		
		BN	6 908	BO	6 908
		BP		BQ	
	CRÉANCES	BR		BS	
		BT		BU	
		BV	45 476	BW	45 476
		71 792			
	DIVERS	BX	25 676 099	BY	2 132 539
		23 543 560	23 115 401		
		BZ	35 958 364	CA	6 883 258
		29 075 106	44 488 508		
	Comptes de régularisation	CB		CC	
CD		22 409 118	CE	22 409 118	
33 065 791					
CF		15 097 130	CG	15 097 130	
10 618 430					
CH		495 163	CI	495 163	
400 934					
CJ		103 522 951	CK	9 692 423	
93 830 528	114 933 851				
Comptes de régularisation	CW				
	CM				
	CN				
	CO	475 149 326	IA	213 513 892	
	261 635 433	278 539 149			
Renvois (1) Dont droit au bail		10 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	609 105
Clause de réserve de propriété *			(3) Part à plus d'un an	CR	29 173 780
Immobilisations			Stocks		
			Créances		

Formulaire obligatoire (article 91 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE QUEST-FRANCE				Neant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 300 000)	DA	300 000	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Reserve légale (3)	DD	30 000	30 000	
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Reserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	60 571 674	60 571 674	
	Report à nouveau	DH	5 232 147	2 139 690	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 660 313	3 842 456	
	Subventions d'investissement	DJ	5 579 597	5 658 611	
	Provisions réglementées *	DK	67 714 574	71 270 260	
	TOTAL (I)	DL	144 088 308	143 812 694	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 103 762	2 236 525	
	Provisions pour charges	DQ	14 047 390	14 765 266	
	TOTAL (III)	DR	16 151 152	17 001 791	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	18 012 263	33 272 953	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	779 673	1 101 699	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	14 588 473	12 993 460	
	Dettes fiscales et sociales	DY	42 819 186	44 401 691	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	3 018 951	2 626 652	
	Autres dettes	EA	5 785 661	7 341 138	
	Compte régular	EB	16 391 763	15 987 066	
TOTAL (IV)	EC	101 395 973	117 724 663		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	261 635 433	278 539 149		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	89 556 405	98 314 340		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CVP	EII		8 603 193		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Formulaire obligatoire (article 61 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	6 240	FB		FC	6 240		
	Production vendue { biens * services *	FD	215 754 254	FE		FF	215 754 254	213 821 313	
		FG	77 326 267	FI		FI	77 326 267	81 765 893	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	293 086 763	FK		FL	293 086 763	295 587 207	
	Production stockée *					FM	6 908	(91 935)	
	Production immobilisée *					FN	97 809	172 412	
	Subventions d'exploitation					FO	3 501 607	3 861 539	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	2 494 431	756 855	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 999 405	4 093 997	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	303 186 925	304 380 076
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stock (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	20 868 424	22 591 300
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	(11 956)	(246 789)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	145 772 829	148 307 528
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	3 809 875	3 794 689
	Salaires et traitements *						FY	76 239 085	75 712 002
	Charges sociales (10)						FZ	37 844 964	38 054 771
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions *				GA	15 570 782	14 004 786	
						GB			
		Sur actif circulant dotations aux provisions *				GC	1 748 061	340 087	
	Pour risques et charges dotations aux provisions				GD	240 000	1 913 800		
	Autres charges (12)						GE	751 344	643 953
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	302 834 410	305 116 130
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	352 514	(736 054)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 092 365	946 641
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 325 730	1 390 520
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	25 000	
	Différences positives de change						GN	2 052	1 041
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2 445 147	2 338 203	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	1 739 746	20 940
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	656 955	911 641
	Différences négatives de change						GS	5 269	19 230
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	2 401 971	951 811
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	43 176	1 386 391	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	395 691	650 337	

(RENVOI : voir tableau n° 2051) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Norme obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SA SOCIETE OUEST-FRANCE		Néant ☐ *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	11 447		556 781	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 586 901		1 398 743	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	9 382 779		11 577 081	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 981 128		13 532 605	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	414 725		475 289	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	71 472		99 436	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	5 744 178		9 318 133	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 230 376		9 892 860	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 750 751		3 639 745	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			91 624	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	486 129		356 002	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	316 613 201		320 250 885	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HV	311 952 888		316 408 428	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	4 660 313		3 842 456	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	1 810 790		1 839 367
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
		- Crédit-bail immobilier	HQ	763 056		693 407
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	1 831 834		1 965 757	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	34 323		53 917	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HX	714 643		690 567	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	AI	749 436		488 756	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9					
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
Sur opérations de gestion		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
. Divers				11 446		
Sur opérations en capital						
. Cessions d'immobilisations financières				139 183		
. Cessions d'immobilisations diverses				87 303		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- Depuis le 1^{er} février 2017, une augmentation du prix facial du quotidien et du Dimanche Ouest-France de 5 centimes et de 10 centimes le vendredi.
- 5 journées de grève partielle ou totale
- Une nouvelle charge désormais récurrente a été comptabilisée en 2017, il s'agit des coûts de recyclage facturés par Citéo pour un montant de 647 K€ dont 186 K€ pour le fonctionnement de Citéo et 461 K€ pour le prix de revient de la mise à disposition d'espace publicité (valorisé à prix tarif après abattement de 50% à 1 600 K€). Nous avons à mettre à disposition de Citéo 24.5 pages de publicité pour nous acquitter en nature d'une partie d'une contribution qui au total dépasse les 2,2 millions d'euros.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 – Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence et conformément aux prescriptions permettant d'obtenir une image fidèle.

Il a également été tenu compte de certaines particularités contenues dans le plan comptable professionnel de la Presse.

2.2 - Particularités de l'exercice 2017

Néant.

2.3 - Immobilisations corporelles produites par l'entreprise pour elle-même : intérêts des emprunts

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

2.4 - Amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles

Le mode d'amortissement pour dépréciation choisi pour les différents postes d'immobilisations est précisé dans le Tableau 2055 au chapitre 4 de la présente annexe.

Les durées moyennes d'amortissements sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
Installations complexes (dont rotatives)	7 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
Matériel informatique de fabrication	3 à 4 ans
Matériel informatique de gestion	3 à 4 ans
Matériel de transport	3 à 7 ans

Les subventions obtenues dans le cadre du Fonds de Modernisation de la Presse sont comptabilisées au même rythme que les amortissements des biens correspondants.

2.5 Mode d'évaluation des titres de participation

Une provision pour dépréciation des titres de participation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable des titres. Cette valeur d'utilité est déterminée par une approche multicritères en fonction des titres.

2.6 - Stocks de produits achetés

Les stocks sont évalués selon les méthodes suivantes :

	Premier entré sur Premier sorti (méthode FIFO)	Coût unitaire moyen pondéré
Matières premières	X	////////////////////
Autres approvisionnements	X	////////////////////
Marchandises	X	////////////////////

Les pièces détachées inférieures à 500 € sont dépréciées en fonction de leur ancienneté, les pièces supérieures à 500 € étant immobilisées.

2.7 - Créances

Pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité des créances commerciales, une provision est comptabilisée en fonction des risques potentiels sur la base des montants hors-taxes.

2.8 - Provisions réglementées

2.8.1 - Provision des entreprises de Presse (article 39 bis du CGI)

Les entreprises de Presse sont autorisées à constituer, en franchise d'impôt, une provision spéciale représentant, au maximum, 60% du résultat fiscal. Limitée à l'activité Presse de la société, cette provision doit être utilisée, dans les 5 ans, pour financer à hauteur de 90% maximum des achats d'immobilisations nécessaires à l'exploitation des journaux.

2.8.2 - Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires sont constitués :

- des amortissements issus de l'utilisation de la provision 39 bis,
- des amortissements dégressifs,

qui sont repris en fonction de la gestion des amortissements économiquement justifiés.

A compter de 2005, de nouveaux amortissements dérogatoires ont été comptabilisés pour tenir compte des corrections fiscales de sortie de crédit bail immobilier.

2.8.3 – Provision pour hausse des prix

Suite à une augmentation importante du prix du papier journal, une provision pour hausse des prix a été constituée au titre de l'exercice 2011 et a été reprise sur l'exercice.

2.9 - Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables.

2.9.1 - Indemnités de départ à la retraite

Elles sont valorisées en tenant compte en 2017 :

- d'un taux d'actualisation de 1.40 % ;
- d'un taux d'inflation de 1.6 % ;
- d'un taux d'augmentation des salaires et de rotation de personnel ;
- d'un taux de mortalité correspondant aux tables Insee 2008-2010 distinguant hommes/femmes ;
- d'un prorata portant sur le rapport entre l'ancienneté acquise à la date de clôture et sa durée de vie professionnelle totale prévisible dans l'entreprise (âge moyen de départ retenu : 62 ans).

Cette provision pour indemnités de départ à la retraite est minorée des montants externalisés et des allocations de départ constatées par ailleurs en dettes d'exploitation.

2.9.2 - Autres provisions

Il est également constaté des provisions pour risques liées à l'exploitation, dès lors que ces risques sont nettement précisés quant à leur objet mais dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise et se traduisent par une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

2.10 - Dettes d'exploitation

2.10.1 - Dettes sociales

Elles comprennent notamment des charges à payer pour allocations de départ acquises par l'ensemble des salariés en vertu des engagements pris par l'entreprise.

2.10.2 - Invendus à rentrer

La provision pour invendus à rentrer est estimée en fonction des retours constatés au début de l'exercice suivant.

2.10.3 - Abonnements à servir

C'est le constat, abonné par abonné, du nombre de journaux payés d'avance restant à servir à la date de clôture et valorisé au tarif applicable à chaque abonné.

2.11 - Régies publicitaires

La société Ouest-France confie la gestion de sa publicité à des régisseurs extérieurs rémunérés par un taux de commissions convenu ou via un système de pilotage à la marge.

Le chiffre d'affaires publicité est comptabilisé net des commissions correspondantes.

2.12 – Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

La société a opté pour l'inscription du CICE en réduction des charges de personnel pour un montant de 1 653 960 € en 2017. Le CICE a permis le financement de l'amélioration de la compétitivité de notre entreprise, en nous permettant de poursuivre nos efforts en matière d'investissement et de prospection de nouveaux marchés.

III - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 - Fonds commercial

Le Fonds de Commerce a été valorisé pour 21 952 658 € le 01 Mai 1997, date de son rachat à SOFIOUEST dans le cadre de la levée d'option du Crédit bail.

Dans les comptes consolidés du Groupe Ouest-France, il a été amorti, ce qui réduit sa valeur actuelle à 14 268 000 €.

Il ne fait plus l'objet d'un amortissement car sa valeur d'usage est considéré comme illimitée.

Un test de dépréciation a été effectué sur la base des cash-flows actualisés pour la période 2017-2021.

Avec un taux d'actualisation de 7% et un taux de croissance infini de 0.8%, sa valeur au 31/12/2017 est estimé à 112 098 K€ ce qui justifie l'absence de dépréciation.

3.2 - Crédit bail

Informations en milliers d'euros

Postes du bilan	Coût d'entrée	Dotation aux amortissements				Valeur nette
		Mode	Durée	Dotation exercice	Dotation cumulée	
Terrains	1 285					1 285
Constructions	6 140	Linéaire	20 ans	307	4 585	1 555
Constructions (frais actes)	434	Linéaire	5ans	0	434	0
Totaux	7 859			307	5 019	2 840

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Valeur résiduelle
	Exercice	Cumul	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total	
Terrains	115	1 790	8	0	0	8	0
Constructions	554	8 553	36	0	0	36	0
Constructions (frais actes)	39	604	2	0	0	2	0
Totaux	708	10 947	46	0	0	46	0

3.3 - Liste des filiales et participations

FILIALES ET PARTICIPATIONS	% de particip	Valeur Nette des Titres	Dividendes encaissés en 2017	Capitaux Propres 2017	Résultat 2017	Chiffre d'affaires 2017
S.I.G.L	100,00	762 245 €	250 000 €	1 669 602 €	70 599 €	10 292 749 €
OPS	100,00	37 000 €	55 500 €	151 885 €	95 295 €	2 214 873 €
FMR	100,00	0 €		-413 768 €	-24 804 €	3 268 €
INFOMER	99,82	0 €		-5 438 694 €	-408 368 €	6 672 332 €
EDILARGE	99,73	302 800 €		1 124 061 €	-77 379 €	4 991 380 €
ADDITI	68,53	55 737 000 €		81 986 254 €	362 502 €	1 108 703 €
SPGO	43,87	20 069 €	0 €	593 144 €	94 254 €	0 €
366 SAS	15,75	38 953 €	78 €	-924 634 €	-197 854 €	74 023 287 €
TV RENNES	12,15	0 €		454 158 €	47 609 €	1 099 917 €

Mouvements de l'exercice :

Cession de 7 499 actions Seno	- 62 495 €
Acquisition de 358 actions 366 SAS	3 153 €
	- 59 342 €

Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe : SIPA, 10, rue du Breil 35051 Rennes cedex 9.

3.4 - Eléments relatifs aux parties liées

Liste des transactions significatives effectuées par la société avec des parties liées lorsque ces transactions n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché : Néant

3.5 – Stocks

	Brut	Provision	Net
Papier journal	2 188 945 €		2 188 945 €
Pièces de rechange	1 270 553 €	676 626 €	593 927 €
Divers	375 192 €		375 192 €
Total	3 834 689 €	676 626 €	3 158 064 €

3.6 – Composition du capital social

Actions composant le capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale
- au début de l'exercice	150 000	2,00 €
- à la fin de l'exercice	150 000	2,00 €

3.7 – Variation des capitaux propres

	A nouveau	Affectation N-1	Augmentation	Diminution	Solde fin 12/2017
Capital	300 000 €				300 000 €
Réserves	60 601 674 €				60 601 674 €
Report à nouveau	2 139 691 €	3 092 457 €			5 232 148 €
Résultat	3 842 457 €	-3 842 457 €	4 660 314 €		4 660 314 €
Subvent. d'invest.	5 658 612 €		1 281 401 €	1 360 416 €	5 579 597 €
Provisions réglem.	71 270 261 €		5 711 178 €	9 266 864 €	67 714 574 €
	143 812 695 €	-750 000 €	11 652 893 €	10 627 280 €	144 088 308 €

Distribution de dividendes effectués sur 2017 au titre de l'exercice 2016 : 750 000 €

3.8 – Détail des provisions réglementées

Provision spéciale des entreprises de presse (art 39 bis) :

Exercice de constitution	Montant
2013	2 667 901 €
2014	5 970 000 €
2015	10 930 000 €
2016	2 610 000 €
2017	2 340 000 €
	24 517 901 €

3.9 – Charges à payer et produits constatés d'avance

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières	107 956 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 404 449 €
Dettes fiscales et sociales	31 194 047 €
Autres dettes	9 225 €
Total	34 715 677 €

Produits constatés d'avance	Montant
Abonnements à servir	16 350 353 €
Autres produits constatés d'avance	41 411 €
Total	16 391 764 €

IV - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 - Ventilation du chiffre d'affaires

Nature	Montant
Vente de journaux	213 306 336 €
Publicité	63 260 659 €
Divers	16 513 528 €
Vente marchandises	6 240 €
Total	293 086 763 €

4.2 - Ventilation de l'effectif moyen (EQTC)

	Personnel Salarié
Journalistes	652
Cadres	355
Employés	221
Ouvriers	215
Total	1 443

4.3 - Résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Dotation et reprise provisions 39 bis	2 340 000 €	2 742 128 €
Dotation et reprise amortissements dérogatoires :		
* 39 bis	2 742 128 €	6 178 691 €
* dégressif	629 050 €	113 541 €
Départs PMS	23 046 €	
Subventions Fonds de Modernisation		1 360 416 €
Cessions d'immobilisations	71 473 €	226 486 €
Divers	424 680 €	359 867 €
Totaux	6 230 378 €	10 981 129 €

A compter de l'exercice 2015, la subvention d'aide au portage est comptabilisée en exploitation à concurrence des frais de prospection constatés sur l'exercice, le solde étant imputé au résultat exceptionnel. Sur l'exercice 2017 les frais de prospection sont supérieurs à la subvention d'aide au portage ; la totalité de la subvention est donc en exploitation.

4.4 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	395 691 €	-823 730 €
Résultat exceptionnel et participation	4 750 751 €	1 309 859 €
Résultat net comptable	5 146 442 €	486 130 €

Méthode employée pour la ventilation de l'impôt :

Le tableau fiscal a été subdivisé en 4 parties :

- | | | |
|--------------------------------|---|------------------|
| 1 - Résultat d'exploitation | } | Résultat courant |
| 2 - Résultat financier | | |
| 3 - Résultat exceptionnel | | |
| 4 - Participation des salariés | | |

Après réintégrations ou déductions fiscales, l'impôt a été calculé pour chaque résultat intermédiaire.

4.5 - Intégration fiscale

Le régime de l'intégration fiscale s'applique à notre société depuis l'exercice clos le 31 décembre 2001.

La société "tête de groupe" est l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, 38 rue du Pré-Botté 35000 Rennes.

A compter du 1^{er} janvier 2014, la nouvelle convention d'intégration fiscale stipule que les sociétés bénéficiaires supportent l'impôt de droit commun.

Les sociétés déficitaires, hors Sipa, sont créditées de l'économie d'impôt.

Sur l'exercice 2017, en bénéfice fiscal, l'impôt comptabilisé s'élève à 486 129 €, dont :

- impôt sur les bénéfices propres : 593 273 €
- crédits d'impôts : (107 144 €)

Dans Ouest-France, il n'existe aucun déficit reportable, ni amortissements réputés différés antérieurs à la période d'intégration fiscale.

4.6 - Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	4 660 313 €	
Impôts sur les bénéfices	486 129 €	
Résultat avant impôts		5 146 442 €
Provision article 39 bis (reprise)	-402 128 €	
Amortissements dérogatoires (complément)	-3 153 558 €	
Provision pour hausse des prix		
Variation nette des provisions réglementées		-3 555 686 €
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)		1 590 756 €

4.7 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Base	Taux	Montant
Provisions réglementées 24 517 901 €			
Accroissements de la dette future d'impôts	24 517 901 €	33,33%	8 172 634 €
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation et autres régularisations			
Provision IDR 11 992 220 €			
Contribution sociale de solidarité 505 983 €			
Allègements de la dette future d'impôts	12 498 203 €	33,33%	4 166 068 €
Amortissements réputés différés			
Déficits reportables			
Moins value à long terme			

V – AUTRES INFORMATIONS

5.1 - Engagements financiers

Engagement donnés
- Avals - Cautions : Garantie au profit du LCL pour les découverts autorisés : - Dans Infomer à hauteur de 500 000€ - Dans Chasse Marée à hauteur de 200 000€ - Cautions : Garantie au profit du Credit Agricole pour les découverts autorisés : - Dans Edilarge à hauteur de 500 000€ - Cautions : Garantie au profit de ARKEA dans le cadre d'une garantie octroyée au fournisseur IGN : - Dans Cap Diffusion à hauteur de 1 000 000€ - Hypothèques - Autres

Engagement reçus	
- Avals - Cautions - Abandon de créance avec clause de meilleure fortune : - Créance / Télévision Bretagne Ouest à échéance du 31/12/18	32 500 €

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SA SOCIETE OUEST-FRANCE**Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						Concédées à une réévaluation postérieurement au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
		TOTAL I				TOTAL II		TOTAL III					
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	75 774 355	KE		KF			
	Terrains					KG	4 024 906	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	19 934 665	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	5 406 975	KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	35 881 503	KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	117 984 877	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	9 316 591	KW		KX		
		Matériel de transport *					KY	7 306 651	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	15 817 350	LC		LD		
Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG			
Immobilisations corporelles en cours					LH	688 720	LI		IJ				
Avances et acomptes					LK	47 754	LL		LM				
TOTAL III					LN	216 409 995	LO		LP				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					OG		OM		OT			
	Autres participations					OU	57 757 238	OV		OW			
	Autres titres immobilisés					IP	500 000	IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	5 904 591	IU		IV			
	TOTAL IV					LQ	64 161 829	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	358 346 181	OH		OJ				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence							
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CO		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO	2 153 599	LV		LW	85 666 530	IX	
	Terrains					IP		LX		LY	4 024 906	LZ	
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB	20 571 355	MC
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME	5 406 975	MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG	2 910	MH	38 331 182	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	3 170 071	MK	118 105 160	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM	4 310	MN	9 355 975	MO
		Matériel de transport					IV		MP	1 277 794	MQ	6 728 245	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	16 359	MT	16 609 181	MU
Emballages récupérables et divers *						LX		MV		MW		MX	
Immobilisations corporelles en cours					MY	613 407	MZ		NA	2 495 416	NB		
Avances et acomptes					NC	47 754	ND		NE		NF		
TOTAL III					IV	661 161	NG	4 471 446	NH	221 628 398	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7		OW	
	Autres participations					IO		OX	65 221	OY	57 695 168	OZ	
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C	500 000	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	122 555	2F	6 136 276	2G	
	TOTAL IV					I3		2J	187 777	NK	64 331 445	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	2 814 761	OK	4 659 223	OL	371 626 374	OM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données en annexe

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SA SOCIETE OUEST-FRANCE**Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et repris		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY	EL	EM	EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	PF	PG	PH		
Terrains				PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre			PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui			PR	PS	PT	PU		
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions			PV	PW	PX	PY		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA	QB	QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD	QE	QF	QG		
	Matériel de transport			QH	QI	QJ	QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	QM	QN	QO		
	Emballages récupérables et divers			QP	QR	QS	QT		
TOTAL III				QU	QV	QW	QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				QY	QZ	QA	QB		
				QW	QX	QY	QZ		
				QZ	QA	QB	QC		

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

DOTATIONS														REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel											
Immobilisations amortissables																					
Frais d'établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6							
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9	56 918	Q1	(56 918)						
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8							
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2	534 798	R3		R4		R5	581 011	R6	(26 213)						
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	287 565	S4	(287 565)						
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7	2 207 329	S8		S9		T1	922 481	T2	1 284 848						
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	585 744	T5		T6		T7	107 269	T8	4 028 812	T9	(3 550 338)						
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	119 883	U7	(119 883)						
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3	2 547	V4	96 154	V5	(98 702)						
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	43 306	V8		V9		W1	3 724	W2	105 862	W3	(66 280)						
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1							
TOTAL III		X2		X3	629 050	X4	2 742 128	X5		X6	113 541	X7	6 121 772	X8	(2 864 135)						
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO							
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ	629 050	NR	2 742 128	NS		NT	113 541	NU	6 178 691	NV	(2 921 054)						
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	3 371 178		Total général non ventilé (NS+NT+NL)			NY	6 292 232		Total général non ventilé (NW+NY)		NZ	(2 921 054)							
CADRE C																					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à élargir						Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP	SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 20J2

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE						Néant ☐ *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	232 503	TG		TH	232 503	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	46 117 727	TM	3 371 178	TN	6 292 232	TO	43 196 673	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	U		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	24 920 029	TP	2 340 000	TQ	2 742 128	TR	24 617 901	
	TOTAL I	3Z	71 270 260	TS	5 711 178	TT	9 268 864	TU	67 714 574	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	2 236 525	4B	83 000	4C	215 762	4D	2 103 762	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	12 246 689	4Y		4Z	254 469	5A	11 992 220	
	Provisions pour impôts (I)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	2 518 577	5W	190 000	5X	653 407	5Y	2 055 170	
	TOTAL II	5Z	17 001 791	TV	273 000	TW	1 123 638	TX	16 151 152	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	6J		6K		6L		6M	
		- titres de participation	9U	728 811	9V		9W	25 000	9X	703 811
		- autres immobilisations financières (I) *	06	65 000	07		08		09	65 000
	Sur stocks et en cours	6Y	649 741	6P	676 625	6R	649 741	6S	676 625	
	Sur comptes clients	6T	1 148 633	6U	1 071 435	6V	87 529	6W	2 132 539	
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	5 143 512	6Y	1 739 746	6Z		7A	6 883 258	
	TOTAL III	7B	7 735 699	TY	3 487 806	TZ	762 270	UA	10 461 235	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	96 007 752	UB	9 471 984	UC	11 152 774	UD	94 326 962	
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	1 988 061	UF	1 744 995			
		- financières		UG	1 739 746	UH	25 000			
		- exceptionnelles		UJ	5 744 178	UK	9 382 779			
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.									10
	(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
	NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									
	* Des explications concernant ces charges à payer sont données en annexe IV du présent document.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Fonctionnaire obligatoires (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE										Néant ☐		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL	65 000	UM		UN	65 000			
	Prêts (1) (2)			UP	6 105 597	UR	578 426	US	5 527 171			
	Autres immobilisations financières			UT	30 678	UV	30 678	UW				
	Clients douteux ou litigieux			VA	900 428		900 428					
	Autres créances clients			UX	24 775 671		24 775 671					
	Créance représentative de titres (Précision pour dépréciation : ☐ ou ☐)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY	174 895		147 117		27 778			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	89 040		89 040					
	DE L'ACTIF CIRCULANT	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
			Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 365 943		4 365 943					
Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN									
Divers			VP	1 345 462		1 345 462						
Groupe et associés (2)			VC	29 809 435		663 433		29 146 002				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	173 588		173 588						
Charges constatées d'avance			VS	495 163		495 163						
TOTAUX			VT	68 330 904	VU	33 564 953	VV	34 765 951				
REVENUS	(1)	Montant des		- Prêts accordés en cours d'exercice		VD	352 368					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE	122 401							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		TY										
Autres emprunts obligataires (1)		TZ										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	18 012 263		6 075 660		11 549 442		387 161		
	à plus d'1 an à l'origine		VH	779 673		97 035		682 638				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		IA			779 673		779 673					
Fournisseurs et comptes rattachés		IB			14 588 473		14 588 473					
Personnel et comptes rattachés		IC			18 827 932		18 827 932					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		ID			19 582 018		19 582 018					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	IE										
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 718 541		3 718 541						
			Obligations cautionnées	VX								
			Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	690 693		690 693					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		EJ			3 018 951		3 018 951					
Groupe et associés (2)		VI			1 551 581		1 551 581					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		IK			4 234 080		4 234 080					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZJ										
Produits constatés d'avance		EL			16 391 763		16 391 763					
TOTAUX		VY			102 175 646	VZ	89 556 405	12 232 080		387 161		
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	650 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	7 284 315	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							